



F.S.U 15

Déclaration FSU

au CTSD second degré du 8 février 2021

Pour commencer, on va parler de la « forme » de nos instances dans le contexte actuel. Ces visioconférences sont une caricature du caractère démocratique que sont censées représenter ces réunions. Le dernier CTA a été un exemple de ce qu'appelle notre hiérarchie le « dialogue social » : une gestion de la parole à géométrie variable où le représentant du Recteur coupe la réunion dès que les questions deviennent gênantes. D'autre part, quel mépris envers tous les collègues que nous représentons. Tous les jours et plusieurs fois par jour, nous et nos collègues sommes dans nos classes avec des effectifs bien supérieurs à ceux de ces instances, qui elles ne sont qu'occasionnelles ! Il nous semblerait naturel que notre hiérarchie montre l'exemple et qu'elle n'utilise pas cet outil technique simplement pour éviter toute confrontation avec le réel.

Que dit notre gouvernement sur l'Éducation Nationale et les services publics ?

« L'Éducation nationale, notre majorité l'a particulièrement choyée, et nous allons continuer de le faire. »

Jean Castex.

"Il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. »

Emmanuel Macron.

Quelle est la réalité ?

Dans le second degré (collèges et lycées), c'est à nouveau 1900 suppressions de postes d'enseignants pour la rentrée 2021 alors qu'il est attendu 30 000 à 40 000 élèves ou étudiants de BTS supplémentaires. Cela fait 7 500 postes supprimés depuis la rentrée 2018 alors que les effectifs augmentent dans le second degré chaque année.

Quelles sont les conséquences ?

Des classes surchargées et des conditions d'études qui se dégradent pour tous les élèves. Un travail qui devient impossible et quel gâchis humain tant au niveau des élèves que des personnels !

Pourquoi les « réformes » du lycée et du collège ?

Pour habiller « pédagogiquement » ce désinvestissement de l'État dans l'Éducation nationale et manipuler les citoyens. Notre école est, à l'image de notre société, de plus en plus inégalitaire et les dernières « réformes » ne font qu'amplifier ce phénomène.

Ces contre-réformes finissent de casser les derniers collectifs existants, que ce soit chez les élèves (groupe classe explose à partir de la 1ère) et chez les personnels (concurrence à tous les étages de la maison Éducation au lieu de développer coopération et travail collectif).

Nous rejetons cette école du tri social imposée par Blanquer et Macron.

Malgré les « beaux » discours sur le monde « d'après », nos dirigeants restent sur leurs vieux logiciels (casse de l'État social et des services publics au profit des intérêts privés) et n'entendent pas les citoyens et les travailleurs du terrain.

C'est pourquoi, nous étions en grève massivement le mardi 26 janvier, et le jeudi 4 février avec les autres travailleurs, pour exiger un tout autre budget pour une toute autre ambition dans l'éducation nationale. Pour nos élèves qui sont l'avenir de notre pays !

Quant aux « chiffres » de l'académie de Clermont-Ferrand, vous les connaissez et ils traduisent localement cette politique nationale mortifère pour l'éducation nationale.

Notre académie s'apprête à subir **54 nouvelles suppressions d'emplois pour la rentrée 2021**, faisant suite aux 73,5 suppressions de 2020 et aux 82 de 2019.

L'affichage du rectorat d'une stabilité des moyens tente de masquer la réalité de nouvelles suppressions de postes fixes, au profit d'un **développement massif des HSA**. La FSU rejette cette augmentation du nombre d'HSA imposées aux enseignants et exige un plan de recrutement massif pour le second degré. Dans une société où des millions de personnes sont exclues du monde du travail, la FSU défend un tout autre équilibre dans le partage du travail.

Cumulée à la **baisse de 29,5 ETP en moyens de remplacement**, cette nouvelle purge dans le second degré sera lourde de conséquences pour les personnels et pour les élèves : épuisement, classes bondées, services partagés en forte hausse, remplacements non assurés, mutations bloquées, réduction des droits avec des refus de temps partiel sur autorisation et très probablement d'allègements de service pour les agents dont la santé est fragile, de disponibilités, etc.

Une nouvelle augmentation des effectifs par classe est inéluctable, avec comme corollaire une nouvelle dégradation des conditions de travail et d'apprentissage. Ainsi, les documents (bien moins exhaustifs qu'il y a quelques années - il manque entre autres les dotations horaires effectives de cette année scolaire pour établir des comparaisons un peu plus fines) transmis aux organisations syndicales par la DSDEN15 confirme cet état de fait dans notre département rural.

Dans les CA de la plupart des EPLE, les DHG sont rejetées et n'importe quel ministre ou représentant soucieux de démocratie devraient s'interroger.

Au total, **la moitié des divisions (198) en collège auront un effectif supérieur ou égal à 26 élèves.**

Quelques détails non exhaustifs de cette nouvelle dégradation :

- **27 divisions prévues à 30 élèves ou plus.** Ce que le rectorat ne s'interdit plus ! Plus de seuil réglementaire pour les effectifs en collège et lycée ! Et, c'est le même Rectorat qui nous parle de gestes barrières, de limiter les brassages et qui ne veut plus organiser des réunions avec 15 ou 20 personnes !!! Tout le mépris affiché de notre ministère envers les personnels et les élèves !
- **36 divisions prévues à 28 ou 29 élèves.**
- Pour les **collèges**, ce sera **4 divisions en moins** à la rentrée prochaine, alors que **les effectifs augmentent (+28 élèves par rapport aux effectifs de cette année) ...**
- **1 division UPE2A supprimée** au collège **La Vigière à Saint-Flour** (qui existe depuis 3 ans alors que des élèves Non Scolarisés Antérieurement n'ont eu qu'une seule année de scolarisation dans cette unité, doivent-ils déménager à AURILLAC ?)

Suppression des moyens attribués pour le dispositif ULIS de l'établissement (classe qui existe depuis 13 ans) alors que des moyens "AESH" ont été attribués à un établissement privé voisin. Résultats : suppression de 3 supports postes enseignants et 1,5 poste AESH.

Dans ces conditions, comment ne pas s'inquiéter de la rentrée 2021, que les élèves en situation de handicap nécessitent la présence d'un ou d'une AESH, que des enseignants accueillent des étudiants ou des stagiaires se destinant à devenir professeurs, que les professeurs de langues vivantes, par exemple, travaillent avec des assistants de langue (etc.), en résumé, que les salles de classes ne sont pas extensibles ?

La FSU dénonce également une nouvelle fois le système de dotation concernant les enseignements complémentaires à savoir le latin, le grec et l'enseignement choral. Ces disciplines pour certaines obligatoires (notamment les 2 heures de chant choral) doivent être actuellement dotées sur la marge des 3h par classes. Or il s'avère que cette marge est aussi utilisée pour proposer l'AP aux élèves, AP également obligatoire. Le nombre d'heures de marge étant proportionnel au nombre de classes, **le système de dotation est particulièrement injuste pour les petits ou moyens établissements (ce qui est le cas de beaucoup d'entre eux dans notre département)**. Que ce soit en collège comme en lycée !

Pensez-vous qu'avec une telle politique la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants et de nos élèves sera meilleure ?

Le mécontentement est grand chez les personnels de l'Éducation nationale. Alors que tout concourt à la transformation de nos métiers, à la suppression massive de postes, à la réduction du périmètre de l'éducation prioritaire, à l'individualisation des rémunérations en lieu et place de la revalorisation « historique » promise, la FSU entend poursuivre la mobilisation des personnels pour un véritable plan d'urgence pour le Service public d'éducation avec des moyens à la hauteur des besoins pour une école au service de la réussite de tous les élèves, une autre politique éducative et une revalorisation de l'ensemble des métiers et professions.

Dans ce contexte social où les inégalités se creusent dans notre société (l'école en est un reflet) et qui impliquent nécessairement des tensions accrues, **la FSU continuera à appeler les personnels à se mobiliser pour une toute autre politique sociale.** Une prochaine journée de grève à l'initiative d'une intersyndicale très large est déjà programmée dans le Puy-de-Dôme pour le jeudi 25 février.

F.S.U 15

Annexe

Bien entendu, le constat est le même dans les lycées (généraux, technologiques et professionnels) avec une dégradation importante des conditions d'études des élèves (notamment les plus défavorisés) et des conditions de travail des personnels.

Un exemple avec quelques conséquences (non exhaustives) au lycée Monnet depuis deux ans de cette politique et de la réforme Blanquer.

Pour une structure équivalente et un effectif globalement stable,

- ✓ 2 postes **supprimés** en **lettres**
- ✓ 2 postes **supprimés** (1 poste + autres disciplines) en **math**
- ✓ 1,5 poste **supprimés** en **STI (série industrielle)**
- ✓ **Arts plastiques abandonnés**, suppression d'un poste à venir.
- ✓ **Sections escalades, natation, ... qui disparaissent.**
- ✓ 0,5 poste supprimé en **sciences physiques**
- ✓ Les groupes classes qui explosent dès le niveau « première » et cela fragilise les collectifs.
- ✓ Une responsabilité accrue pour les élèves et les familles dès la fin de la seconde et une sélection assumée par l'institution avec Parcoursup.
- ✓ Un diplôme du bac qui perd son caractère national.
- ✓ Des emplois du temps anti-pédagogiques (4h de math la même journée, voire la même demi-journée en première !) car de plus en plus compliqués avec le brassage permanent des élèves en spécialité. Avec 12 spécialités ouvertes, le nombre de combinaisons de triplettes possibles de spécialités en première est 220, avec 8 spécialités cela en fait 56 possibles ... et des emplois du temps impossibles pour les élèves.

Quasiment, aucun dédoublement dans les disciplines dites générales et des effectifs par classe qui augmentent : classes de secondes à 35, 36,... voire davantage ! Comment faire des TP d'informatiques ou de la « pédagogie différenciée » avec de tels effectifs ?

Les « grands » lycées généraux peuvent ouvrir toutes les spécialités et options et ainsi proposer une offre assez large à leurs élèves, alors que les « petits » lycées doivent réduire la voilure et ne peuvent proposer qu'une offre étriquée à leurs élèves. Pour les petits lycées « généraux » comme Monnet (3 divisions de 1ères générales et 3 divisions de terminales générales), l'ouverture d'un minimum de spécialités (7 ou 8 cette année) oblige à « surconsommer » sur la DHG (dotation horaire globale) et à prendre sur les heures de dédoublement des autres divisions du lycée. C'est la double peine pour les petits lycées : une offre réduite et des conditions d'études bien moins favorables que dans les grands lycées !